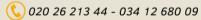
## Bon à savoir : (suite)

### 🧭 Sécurité et sureté routière :

- Amélioration de la qualité de service de transports, mise en œuvre des actions de préventions contre les accidents de circulation et les attaques sur axes, réalisation des travaux de contrôle (au départ, sur RN).
- Mise en œuvre de campagne d'information, d'éducation et de communication à l'endroit de tous les usagers de la route,
- Application des règlementations en vigueur, prise des mesures administrative et pécuniaire en cas d'infraction...

### Renforcement de capacités :

- Réformes institutionnelles et organisationnelles, professionnalisation des transporteurs,
- Mise en œuvre des activités de formation dans le sous-secteur (formation obligatoire, formation à la demande, formation post accident),
- Médiation et arbitrage en cas de litige...



attssic@gmail.com

Antokon-draharaha misahana ny fitaterana an-tanety

### **E-HETRAPHONE**

Service mis à la disposition des contribuables par la Direction Générale des Impôts de Madagascar, afin de permettre la **déclaration** et le **paiement** de l'**Impôt Synthétique** par **mobile banking** :

• Code MVola: #111\*1\*5\*7\*2#

• Code Orange money: #144-3-1-4-1#

Code Airtel money: #436\*8\*8#

### Hotline e-Hetraphone:

impot.ssif.hotline@gmail.com
032 12 011 74

032 12 011 74



PORTE 420
IMMEUBLE MEF
ANTANINARENINA
101 ANTANANARIVO
020 22 355 50

020 22 355 50 dgimpots@moov.mg









Incitations fiscales pour les start-ups et les PME

SECTEUR TRANSPORT

## **EXONERATIONS**



## IMPOT SUR LE REVENU DES CAPITAUX MOBILIERS (IRCM)

Exonération des intérêts des emprunts contractés pour la réalisation d'investissements octroyés par des organismes de financement extérieur : Article 01.04.10 du CDI



### TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA)

Exonération du transport aérien et maritime de personnes et de marchandises à destination ou en provenance de l'étranger ainsi que des opérations de transbordement international de marchandises : Article 06.01.06.18° du CDI



### TAXE SUR LES CONTRATS D'ASSURANCE DES VÉHICULES AUTOMOBILES (TACAVA)

Exonération pour les voitures particulières affectées au transport public : **Article 02.06.18 du CDI** 

# REDUCTIONS D'IMPOTS



### DROIT D'ENREGISTREMENT (DE)

- Taux réduit 2% pour les acquisitions de Véhicules automobiles de type camion, camionnette, fourgonnette ou conçus pour le transport en commun de personne (10 places) : Article 02.02.42 du CDI

## **DEDUCTIONS**



### TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA)

- Déductibilité de la TVA ayant grevé les achats de produits pétroliers par les professionnels du transport terrestre de marchandises, du transport terrestre et maritime d'hydrocarbures :
   Article 06.01.17.B du CDI
- Déductibilité de la TVA acquittée lors de l'importation et l'acquisition de véhicules désignés sous le nom de voitures particulières exclusivement affectées à la location ou au transport à titre onéreux : Article 06.01.18 du CDI

### Bon à savoir :

### AGENCES DES TRANSPORTS TERRESTRES (ATT)



Autorité déléguée chargée d'assurer la régulation du sous-secteur des transports routiers et ferroviaires et de la mise en oeuvre de la Politique du Gouvernement en matière d'administration et d'exploitation dudit sous-secteur (Loi 2004-053 fixant les principes de la politique des transports terrestres)



### **Principales attributions:**



### Délivrance des actes administratifs :

- Autorisation d'exploiter pour les Organismes des Transports (Coopérative, société de transports...),
- Licence d'exploitation de véhicules de Transport dans les Zones Nationale, Régionale et Suburbaine,
- Autorisations Spéciales pour les véhicules Taxi-Be et Taxi-Brousses.



#### Permis de Conduire :

- Suivi du fonctionnement des écoles de conduite,
- Gestion des centres d'examen de Permis de Conduire (Examinateurs, candidats) toutes catégories confondues (A, A', B, C, D, E, F) dans tout le territoire national.